



Deuxième Intervention – Universalisation du TCA

Genève le 23 août 2022

Monsieur le Président
Mesdames et messieurs les délégué·e·s,

Monsieur le Président nous tenons à féliciter le secrétariat pour son éclairante présentation, le groupe de travail sur l'universalisation et nous tenons aussi à complimenter les Philippines pour leur accession où nos amis de Non-violence International font un travail essentiel.

Monsieur le Président l'universalisation du traité sur le commerce des armes des Nations Unies concerne tous les pays membres de cette organisation, engagés devant la Charte dont les premiers mots sont :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolus... à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, »

C'est notamment cet esprit de la Charte qui nous avait inspiré lorsque nous avons présenté ce projet de traité à l'Assemblée générale de l'ONU en 2006. C'est aussi la réponse que nous donnions aux États qui avaient des réticences face au risque d'une application discriminatoire du TCA pour les convaincre d'y adhérer.

Monsieur le Président nous ne sommes pas sûr aujourd'hui de pouvoir montrer à la jeunesse d'Éthiopie, d'Irak, de Libye, de Palestine, de République du Congo, du Sahel, de Syrie ou du Yémen que les grands pays exportateurs parties au traité ont appliqué rigoureusement l'esprit de la Charte dans la délivrance de leurs autorisations de transferts d'armes et cela constitue le plus grand écueil à son universalisation

Nous comptons sur vous afin de faire avancer l'esprit de la Charte des Nations Unies et du TCA dans une future pratique non discriminatoire de tous les États parties

Merci Monsieur le Président